

Les Nouvelles De Chanonat

Journal trimestriel d'information

Bulletin municipal

octobre 2011 n°64

Le mot de la municipalité

Chers concitoyens,

Voici venue la fin de l'été saison particulière cette année, après un printemps exceptionnel, une longue période pluvieuse en juillet suivie d'un bon mois d'août finissant en véritable canicule ; cette météo capricieuse aura desservi bien des projets et en aura comblé quelques autres, espérons toutefois que chacune et chacun d'entre vous aura pu apprécier un repos bien mérité avant de reprendre le collier pour une nouvelle année de travail.

Un nouvel épisode de crise économique mondiale est venu inévitablement secouer la torpeur estivale et nous rappeler le précipice sans fond où nous a plongé l'ultra libéralisme, le monde politique en plein désarroi montre son impuissance devant une planète dont le destin est désormais entre les mains du monde de l'argent et du profit à outrance.

Plus de huit millions de français sont désormais sous le seuil de pauvreté, ils auront grand besoin de notre solidarité dans un monde qui s'assombrit de jour en jour sans émouvoir ceux qui étalent leurs outrageuses richesses.

Nous avons la capacité de rebondir, gardons en nous ce courage, cet optimisme qui nous permettront d'entrevoir des jours meilleurs dans un esprit fraternel.

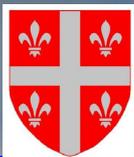
Une saison chassant l'autre, l'automne est toujours une saison très active pour les habitants de nos trois villages.

La rentrée des classes dans nos deux écoles, les vendanges, la cueillette des pommes, la fête patronale le 24 et 25 septembre et cette année un événement exceptionnel pour Chanonat où se déroulera les 12 et 13 octobre le tournage d'un film long métrage reconstituant la carrière d'un chanteur célèbre, vous pourrez prendre connaissance du scénario et des détails du tournage dans les pages intérieures de ce numéro.

De nombreux figurants sont demandés par la production, n'hésitez pas à vous inscrire pour participer.

Bonne rentrée à tous

Le Maire



Dans ce numéro,

Informations municipales	2
Nouvelles des écoles	2-4
Vie associative	
- La chanonaise	5
- « 14-18 chez nos aïeux »	5
- Bouchons d'amour	5
- Comité des Fêtes	6
- Association pour le don du sang bénévol	6
Informations culturelles	
- Commission culture	6-7
- Champ libre	7-8
Informations Générales	8
Etat civil	8

Informations Municipales

■ Choix du Cabinet d'Architecte pour le réaménagement de la mairie

L'appel à candidatures est paru dans la Presse « La Montagne » et le « Semeur Hebdo » le jeudi 28 avril 2011. La date de réception des candidatures était fixée au samedi 28 mai 2011 à 12 heures.

Cette annonce précisait que seulement 3 candidats seraient retenus pour présenter une offre. 18 Cabinets d'Architecte ont répondu à l'appel d'offre.

En plus des documents et renseignements juridiques qui rendent recevables les candidatures en application des codes des marchés publics, les candidats devaient présenter sur les 5 dernières années les missions exercées en précisant les références en matière de restructuration de bâtiments anciens et en indiquant l'intitulé de l'opération, son montant, la date et le maître d'ouvrage.

Il a fallu deux réunions, le mercredi 15 juin et le lundi 20 juin à la commission d'ouverture des plis pour arrêter les trois Bureaux d'Architecture. A la suite des discussions, la commission a décidé de retenir le Cabinet Bogacz de Chamalières, le Cabinet Estier/Lechuga de Ceyrat et le Cabinet Alvès de Clermont-Ferrand.

Chacun des Cabinets devait faire une offre et présenter leur vision de l'aménagement futur de la mairie en fonction du montant réservé à l'opération projetée par les élus (260 000 € HT) pour le 18 juillet 2011.

Entre temps le Cabinet Alvès nous a fait part de son retrait de la démarche. Il considérait que le montant alloué à l'opération était insuffisant au regard des travaux à réaliser.

Les deux Cabinets restant en lice ont été convoqués pour le mercredi 20 juillet 2011 en présence des membres de la commission, à 14 H pour le cabinet Bogacz et à 15H pour le cabinet Estier/Lechuga.

Après les avoir entendus la commission a décidé de proposer au conseil municipal le Cabinet d'Architectes Bogacz. En effet, le projet présenté était en adéquation avec nos vœux, à savoir : un escalier identique à celui existant dans sa conception, qui partira directement du local actuel des services techniques. L'ascenseur sera installé à l'intérieur du bâtiment et sera accessible par l'intérieur (ce qui ne dénaturera pas l'extérieur du bâtiment). L'aménagement intérieur fera l'objet de discussions au fur et à mesure de la progression du dossier.

La présence lors de toute cette démarche d'un agent de développement de la communauté commune « Les Cheires » nous a été bénéfique pour la lecture des dossiers des candidats et aussi appréhender les nouvelles lois en matière d'économies d'énergie et de développement durable.

Au conseil municipal du 23 juillet 2011, à l'unanimité, les élus ont voté favorablement la proposition faite par la commission d'ouverture des plis.

Nouvelles des Ecoles

■ Ecole maternelle Gérard Rives



Les vacances d'été sont terminées ...

Les plus jeunes ont découvert un nouvel univers : l'école ... une maîtresse, des camarades ...

La rentrée s'est très bien passée. Le premier jour, les parents étaient autorisés à guider leur enfant jusqu'à une activité dans la classe avant de les laisser vivre un moment intense sans eux.

Mme Rayssiguier accueille les enfants de TPS-PS et MS. Sa classe est constituée de 21 enfants.

Mme Tournadre s'occupe des MS et GS, sa classe a 21 enfants également.

Cette année encore les deux classes se rendront une fois par mois à la bibliothèque municipale.



L'activité chorale sera hebdomadaire.

Les enfants découvriront le Tableau Blanc Interactif (à l'école élémentaire).

Un cycle piscine est prévu au bassin de Longues aux mois de mai et juin.

Les grands thèmes abordés seront : les animaux de la ferme, les animaux sauvages, les petits animaux du jardin ...

Plusieurs sorties seront programmées. De nombreuses activités en commun avec les deux classes ...

N'hésitez pas à rencontrer les enseignantes pour plus d'informations.

Vous pouvez joindre la directrice au 04.73.78.26.98



■ Echos de l'Ecole élémentaire

Juin 2011

Pour la première fois la fête de l'école était organisée à Varennes autour du Pitchou.

Elle comportait trois moments forts : une promenade par équipe avec des jeux « nature » entre l'étang de la Prairie et le village de Varennes par les chemins de Flory et des Riveaux ; arrivés sur Varennes les enfants pouvaient profiter de différents stands et jeux de kermesse ; enfin, vers 20H30, enfants et adultes inscrits devaient se retrouver autour d'une grande table pour un repas (180 personnes). La météo en a décidé autrement. Une petite averse a pris de l'ampleur accompagnée de bourrasques violentes chargées de pluie et de grêle. Femmes et enfants se sont mis à l'abri, les papas étaient accrochés aux barnums tels des marins aux cordages ou aux voiles d'un vieux gréement pris par une tempête. Cette intempérie, qui a duré de 15 à 20 minutes, a détruit la plupart des barnums installés pour l'occasion.

Nous avons pu, heureusement, déménager toute l'intendance, repas et boissons vers la salle du Temps Libre et des



Loisirs où tout le monde a pu savourer un délicieux jambon au foin préparé par le traiteur Bettiol « Le Montrognon ».

Face à cet événement assez impressionnant et notamment pour les enfants, les parents ont eu un élan de solidarité remarquable et grâce à cette mobilisation générale, la soirée a pu se poursuivre dans une ambiance très agréable.

Merci encore à vous tous...



■ Les CM1 et les CM2 encouragés et récompensés.

Vendredi 1er juillet 2011, 17H30, les enfants devraient déjà être en vacances depuis une heure...

Monsieur le Maire et mesdames les conseillères municipales chargées des affaires scolaires, Clarisse Arnould, professeur des écoles, Bruno Bonnefont directeur de l'école élémentaire, tenaient à remettre d'une part aux CM1 « le livre pour l'été », opération du Ministère de l'Education nationale pour lutter contre l'illettrisme et d'autre part aux élèves de CM2, partant pour le collège, un dictionnaire de langues, offert par la municipalité, en souvenir de leur passage à l'école communale.

Cette remise de livres a eu lieu, à l'école, en présence des parents des élèves concernés.

Pour les premiers, Clarisse Arnould a remis à chaque élève de CM1, futur CM2 en 2011-2012, « Les Neuf Contes de Charles Perrault »* incitant ainsi les élèves à inscrire la lecture comme une activité régulière de plaisir de vacances au même titre que le jeu vidéo ou les jeux de plage.

Contemporain de Louis XIV et Académicien, Charles Perrault a écrit ses Contes de la mère l'oye dans une langue simple mais travaillée dans le double but de divertir et d'instruire. Il a considérablement influencé notre littérature et notre imaginaire. C'est à ce voyage vers le texte originel, que nous invitons nos écoliers de CM1 cette année. À la rentrée, retrouvant le chemin de la classe, les élèves pourront ainsi partager, approfondir leurs impressions de lecture avec leur professeur et leurs camarades.

Ensuite, monsieur le Maire a tenu à remettre lui-même aux élèves de CM2 un dictionnaire de langues qu'ils pourront utiliser au collège et au lycée. La commune est attachée au bon fonctionnement de ses écoles et à la réussite de ses élèves-citoyens chanonatois. À chaque élève sont présentés les vœux de travail et de réussite scolaire. Que ce livre leur permette de garder en mémoire les bons souvenirs de leur école, d'années de découverte et d'apprentissages !

Cette courte cérémonie, qui rappellera aux plus anciens la remise des prix de fin d'année, s'est terminée autour du pot de l'amitié.

* Ce livre est cofinancé par le Ministère, le SCEREN et la Fondation Total.



Nouvelles des Ecoles

Septembre 2011.

Au moment de la parution de ce nouveau bulletin municipal, la Rentrée des classes sera déjà dans le domaine du souvenir.

Cette année, toujours trois classes menées par une équipe inchangée : Clarisse Arnould et Marie-Noëlle Ebily et Bruno Bonnefont. Nicolas Pichon est nommé sur le poste de remplaçant-brigade, rattaché administrativement à notre école. L'équipe du personnel communal est elle aussi constante : Isabelle, Annabelle, Rose-Marie, Béatrice et Gaëlle.

60 élèves fréquenteront les bancs de l'école. L'effectif est en légère hausse (+4) ; on (élus et enseignants) déplore toujours, quelques fuites d'élèves dans les écoles des communes voisines. La fréquentation immédiate à l'école communale permet aux nouveaux arrivants de s'intégrer, enfants et adultes, plus rapidement dans la commune.

Cette année sera marquée par la création d'un conseil municipal des enfants : action mise en place grâce à une collaboration permanente entre élus et enseignants.

D'autres projets et activités verront le jour, pendant ces dix mois courant de septembre 2011 à juin 2012 : découverte du tennis de table à l'Arténium de Ceyrat, Natation sur le Bassin de Longues au printemps, reconduction du projet 350 MA (MA = millions d'années) sur la géologie et la préhistoire, réalisation probable d'un numéro de notre journal scolaire « les Echos liés ». D'autres sont à l'étude.

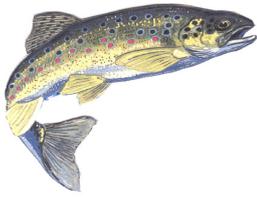
La commission ministérielle sur les rythmes scolaires a rendu compte de ses travaux et de ses conclusions. Le Ministre de l'Education nationale, à ce jour, n'a pris aucune décision. L'approche de l'élection présidentielle calme sûrement toutes les ardeurs de nos gouvernants.

L'école fonctionnera, comme les années précédentes, sur quatre journées de classe avec deux heures d'aide personnalisée pour les enfants en difficulté passagère.

Bonne année scolaire.



■ La Chanonatoise



Après son Assemblée Générale et son repas le Dimanche 27 février 2011, la Société a organisé comme chaque année sa traditionnelle « JOURNEE PECHE » le Dimanche 12 juin 2011, jour de Pentecôte.

Après un début de matinée plutôt frais, la journée s'est déroulée sous un beau soleil.

Du matin au soir, les truites ont mordu et, visiteurs et pêcheurs, nombreux sont repartis avec leurs prises.

Les quelques truites qui restaient ont rejoint l'Auzon comme prévu en assemblée générale.

Le samedi 25 juin 2011, se déroulait le concours de pêche.

Une température douce, un ciel bleu, un soleil radieux : temps idéal pour ce concours de pêche ; malgré cela, nous avons eu 13 adultes et 4 enfants, soit seulement 17 participants... 1 de plus qu'en 2010 !!!

Que faut-il faire pour intéresser nos pêcheurs ?

2 H 30 de pêche, 0 H 30 de convivialités ! des lots à tous les participants !

Je vous laisse méditer sur l'encouragement donné aux membres du bureau...

■ « 14-18 chez nos aïeux »

Chaque année, le 11 novembre, nous commémorons ceux qui sont morts pour la France et égrenons leurs noms sur les plaques des monuments. Mais que savons-nous d'eux et des familles de Chanonat qui ont souffert de ce lourd conflit ? Comment était vécu à Chanonat ce conflit mondial et quel en a été l'impact chez nos proches ? C'est à ces questions que veut répondre une exposition, de documents photos, correspondances, objets, souvenirs prêtés par tous ceux qui le voudront bien.

■ Bouchons d'Amour

L'association remercie toutes les personnes, de plus en plus nombreuses, qui prennent soin de mettre de côté leurs bouchons plastiques.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore son existence, nous vous rappelons qu'un conteneur de collecte se situe au 9 rue de la Fondette à Chanonat. Un autre se trouve à l'école pour permettre à nos enfants scolarisés sur la commune de déposer leurs bouchons.



Siège social : Mairie - 63450 CHANONAT

Le classement de cette journée est le suivant :

Adultes :

François Dambrun	= 535 points
Gérard Védrine	= 455 points
Ludovic Constanty	= 390 points
Paul Feyteux	= 250 points

Enfants ;

Erwan Constanty	= 402 points
Baptiste Nicolet	= 305 points
Morgan Delinac	= 20 points

3 diplômés ont été attribués cette année par le Président :

- Ludovic Constanty, membre du bureau,
- Jean-Pierre Pezant, Maire de CHANONAT,
- Un collectif à l'ensemble du Personnel Technique de la commune.

Tombola : le jambon a été gagné par Paul Feyteux (19.82 m de ficelle entourant le jambon).

Un vin d'honneur a clôturé cette matinée et nous donnons rendez-vous à 2012, avec plus de concurrents...

Merci à tous les bénévoles et bien sur merci aux 17 participants.

Cette exposition intitulée « 14-18 chez nos aïeux » sera visible à la Voute, place de l'église à Jussat ainsi qu'à la Chapelle Notre Dame de l'Arbre à Chanonat, à partir du 11 novembre 2011, pendant tout le week-end.

Pour tout contact : Michel Favier : 04 73 79 42 58.

D'autre part nous vous informons que le rachat de ces bouchons a augmenté sensiblement en passant de 180 € la tonne à 210 €.

Merci encore de votre geste solidaire.

Un nouvel artisan à la boulangerie de Chanonat !

Mr Jérôme DESTERNES prend la relève le 13 septembre 2011, il met en place un commerce multiservices, nous lui souhaitons la bienvenue et lui réservons le meilleur accueil.

Nous souhaitons également une excellente reconversion à Odile et Robert MOLLE et sommes heureux de pouvoir les garder comme habitants après 28 années de bons et loyaux services.

Comité des Fêtes

La météo était au rendez-vous pour le vide grenier organisé ce Dimanche 22 mai ! Cette année encore, nous avons eu le plaisir de vous recevoir très tôt pour une part de tripes, d'andouillette ou plus simplement un café. A midi, vous êtes revenus nombreux pour déjeuner avec nous : barbecue, andouillettes, frites et tartes aux fruits. Cette année encore, nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation de cette journée.



Et puis, comme nous vous l'avions annoncé par tracts dans vos boîtes aux lettres, le concours des Maisons Fleuries s'est bien déroulé car nous avons eu de nombreuses candidatures. La remise des prix avec les gagnants et l'équipe municipale a eu lieu le Vendredi 8 Juillet. A la clé : bon d'achats dans des jardinerias, fleurs en pot et bouteilles de champagne ! Nous attendons de nombreuses inscriptions pour l'année prochaine et réservons des prix spéciaux aux « Balcons fleuris » pour les maisons du Bourg !

Ce pot de remise des prix a marqué la fin de l'année pour le Comité des Fêtes qui est reparti dès le mois de Septembre avec son soutien à l'organisation de la Randonnée Motos, le 17 Septembre, au bénéfice de l'association REVES ainsi que la Fête Patronale avec les Conscrits le week-end du 24/25 Septembre.

En novembre

- Prévoyez d'assister à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes pour le bilan de l'année, nous donner de nouvelles idées et peut-être nous rejoindre si le cœur vous en dit !
- Réservez une soirée pour venir chanter et manger en notre compagnie : Repas et Karaoké enflammé à la Salle des Fêtes (surveillez vos boîtes aux lettres pour ne pas rater le tract).

Pour nous contacter, l'adresse mail : comitedesfeteschanonat@gmail.com et toujours sur Facebook « Faites la fête à Chanonat ».

Association pour le don du sang bénévole

Section de Chanonat

Rappel des prochaines collectes

Sang total :

- Saint Saturnin le mercredi 2 novembre au Pôle Culturel de 17 h à 19 h 30
- Chanonat le mardi 20 décembre à la Salle des Loisirs de 16 h 30 à 19 h 30.
- Tallende le jeudi 29 décembre à la Salle des Fêtes de 16 h 30 à 19 h 30

Plasmaphérese :

- Saint-Sandoux le jeudi 6 octobre à la Salle des Fêtes de 14 h à 18 h 15

Un don de sang total demande une disponibilité de 30 à 45 mn, un don de plasma 1 h ½.

Soyons nombreux à ces différentes collectes.



Informations Culturelles

Commission culture

La Commission Culture et la municipalité ont organisé samedi 25 juin 2011 la 3ème édition des « Musicales de Chanonat ».

Le groupe OGHAN, groupe de musique irlandaise avait investi la place Dellille pour un concert gratuit devant un public nombreux.

L'objectif est de développer le côté culturel avec ce type de manifestation afin que la population se retrouve et puisse échanger.

D'ores et déjà, on attend la 4ème édition, nous vous espérons tout aussi nombreux.



Informations Culturelles

Des séquences du film « A sec » seront tournées à Chanonat le 13 octobre 2011

« A sec » un scénario de Grégory Magne et Stéphane Viard , avec la collaboration de Thomas Bidegain

SYNOPSIS

Grégory Morel est un huissier de justice débutant. Huissier comme l'était son père, disparu quelques mois plus tôt.

Au quotidien, il convoque, il saisit, il constate. A l'occasion, Maître Morel frappe aussi aux portes des hôtels au petit matin pour tenter de surprendre en faute les époux coupables d'adultère.

Il y a peu, sa tournée des débiteurs, l'a conduit chez Michel Delpech. L'idole de son père. Le chanteur dont la voix et les tubes ont bercé toute son enfance.

Michel Delpech a volontairement interrompu sa carrière vingt-cinq ans plus tôt. Et le seul héritage qu'il lui reste aujourd'hui de ses succès passés, c'est un modeste pavillon, dont la saisie suffirait tout juste à effacer les multiples dettes.

Amendes impayées, retards d'impôts... L'ex-chanteur cumule une jolie collection d'ardoises, laissées négligemment de côté par un homme détaché de certaines réalités quotidiennes.

A sec, Delpech n'est plus une idole. Mais surtout, il n'aspire plus à l'être. Retiré dans sa maison, il a décroché des murs ses disques d'or et rangé loin des regards nostalgiques ses costumes de scène.

Tout huissier qu'il est, Grégory Morel n'imagine pas saisir l'idole de son père. Alors, il va s'efforcer de convaincre Delpech qu'il n'y a qu'un seul moyen de régler ses dettes : remonter sur scène.

Maître Morel s'improvise tourneur. Et pour organiser cet improbable retour, il prospecte parmi ses clients, intrigue dans les carnets d'adresses de ses collègues, et fait même gentiment pression sur ses débiteurs.

Dans toute la région, il piste les discothèques en cessation de paiement, les comités des fêtes au bord de la faillite et déniche ainsi les établissements qui, eux-mêmes endettés, ont « tout intérêt » à devenir une étape de la tournée.

Chaotique road-movie!... Là une boîte de nuit décatie, ailleurs une fête de village, plus loin encore le lever de rideau d'un moto-cross... Peu importe le cadre, pour clore au plus vite cette parenthèse peu glorieuse, le chanteur assure le show.

Mais Delpech pointe aussi tous les paradoxes de ce statut de vedette. Il brandit son droit à ne plus se soumettre aux regards et à l'amour du public. Son droit à vieillir, à prendre du poids et à perdre ses cheveux dans l'indifférence générale.

Concert après concert, le chanteur règle les traites de son échéancier. Date après date, il renoue aussi, bien malgré lui, avec l'affection des foules qui ne l'ont pas oublié.

Au fil des kilomètres et au contact de Michel Delpech, l'huissier se prend au jeu de la tournée, et réalise aussi, combien l'héritage de ce père disparu, a guidé jusque-là, chacun de ses choix.

Pour des séquences de fête de village et de concerts de Michel Delpech du film « A Sec », réalisé par Magne et Viard : les Films Velvet recherchent des spectateurs dans le département du Puy de Dôme

Nous recherchons des hommes et des femmes de tous âges. Les mineurs de plus de 16 ans sont aussi les bienvenus avec une autorisation parentale.

Les séquences seront tournées :

. le jeudi 13 octobre à Chanonat (fête de village et concert de Michel Delpech)

. le lundi 17 octobre à la Coopérative de Mai à Clermont-Ferrand (concert de Michel Delpech et Miossec)

. le mercredi 19 octobre dans une salle polyvalente à Aulnat (sortie d'un concert de Michel Delpech et séance de dédicaces et photos).

Les horaires restent à confirmer.

Demandes de renseignements complémentaires et dépôt des candidatures sur :

casting0911@gmail.com,

en précisant dans le sujet du mail : « Chanonat » ; « Coopé » ou « Aulnat »,

selon la date pour laquelle la candidature est déposée. Possibilité de postuler pour plusieurs dates.

Merci d'indiquer votre nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, taille, et si possible,

joindre une photo récente en pied.

La participation est bénévole.

■ Champ Libre

Les « café-débats Champ libre » évoluent

Dépassés par le succès de cette manifestation, le « Pause-café » devient trop étroit pour nous. Nous allons donc, tenter l'aventure des « Entretiens de la Chapelle ». Le format prévu consistera en une présentation d'une vingtaine de minutes suivie d'un débat et, pour poursuivre la conversation de façon plus libre, d'un petit casse-croute tiré du sac de chacun. Rendez-vous : Chapelle Notre-Dame de l'Arbre à 20 heures. S'il fait très froid un autre lieu sera proposé en attendant que le confort de la Chapelle soit amélioré.

Le vendredi 14 Octobre

« Réflexions sur l'architecture : Apprendre c'est investir du désir dans un objet de connaissance » par Jean Marc Massot, Professeur à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand

Le vendredi 4 novembre

Débat « La Grande Guerre en questions »

Par Pierre Culleron petit fils de poilu.

Ce débat est organisé en prologue à deux manifestations en mémoire de l'armistice de 1918.

- 1 - Exposition à la « voute jussatoise », commissaire Michel Favier,
- 2 - Installation dans la chapelle Notre Dame de L'Arbre par Pascal Breuil et Pierre Culleron.



Atelier photographie argentique

L'atelier de photographie argentique mis en place par l'association Champ Libre, avec le soutien de la mairie de Chanonat fait sa rentrée le lundi 19 septembre à 19 h à la Cure, rue de la mission. Les ateliers auront lieu, tous les lundis, hors vacances scolaires, de 19h à 20h.

L'association présentera les travaux des membres de l'atelier au printemps 2012.

Atelier gratuit, seuls les frais de participation pour le matériel seront demandés.

Renseignements : champlibrechanonat@gmail.com,

Tél : 06 30 66 50.



Informations Générales

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30

L'après-midi : lundi et vendredi de 14 h à 17 h
et mercredi de 14 h à 16 h 30

Tél : 04 73 79 41 05

Fax : 04 73 87 54 17

E-Mail : mairie-chanonat@wanadoo.fr

Et n'oubliez pas de consulter le site : www-chanonat.fr

Rappel

Depuis le 1er février 2011, les demandes de location de salles communales se font exclusivement le mercredi aux heures habituelles d'ouverture. Géraldine Dupouyet est seule habilitée à recevoir les réservations.

Les habitants, les associations et les personnes extérieures sont invitées à respecter cette règle de bon fonctionnement.

Taille des haies

Comme chaque année, la mairie invite les riverains à respecter l'espace public en procédant à la taille des haies qui gênent ou même empêchent la libre circulation des piétons.

Inscription sur les listes électorales

A tous ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, nous rappelons qu'ils doivent se rendre au secrétariat de la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile avant le 31 décembre 2011 pour pouvoir participer aux votes, en qu'électeur, dès 2012.

Recensement militaire

Vous avez 16 ans, pensez au recensement militaire.

Le recensement militaire donne des droits. Il est indispensable pour la plupart des examens et concours, du permis de conduire au BEPC ou au Bac. Il permet aussi de s'inscrire sur les listes électorales.

Sont concernés tous les garçons et les filles de nationalité française ayant 16 ans à partir de leur date d'anniversaire et jusqu'à leur 25ème année.

S'adresser à la mairie. Vous munir d'une carte d'identité, d'un livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Etat Civil

■ Naissances

Cassagne Baptiste, Jussat, le 6 juin.

Gerbel Mila, Varennes, le 15 juin.

Tournaire Théo, Varennes, le 22 juin.

Artonne Elya, Chanonat, le 4 juillet.

Roumier—Charbonnel Thomas, Chanonat, le 22 juillet.

Vallet Noé, Chanonat, le 21 août.

Guerin Pao, Chanonat, le 28 août.

■ Mariages

Galliou Daniel et Jaouen Caroline, Jussat, le 4 juin.

Jussière Hervé et Wals Francine, Varennes, le 11 juin.

Parel Frédéric et Le Roux Anne, Chanonat, le 25 juin.

Hugon Jean-François et Portail Sylvie, Jussat, le 9 juillet.

Claris Christophe et Domaison Sophie, Varennes, le 29 juillet.

Valenza Thomas et Jamy Amandine, Varennes, le 20 août.

■ Décès

Foury Jean-Claude, Chanonat, le 23 mai.

Morand Michelle épouse Ruthner, Varennes, le 26 mai.

Burnay Serge, Chanonat, le 6 août.

Viallon Yves, Chanonat, le 28 août.

Les Nouvelles de Chanonat

Responsable de la publication : Jean-Pierre Pezant

Mis en page par la municipalité